



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 23 juillet 2020,

### **Pack Rebond pour la reconquête industrielle : 2 sites « clés en main » de l'EPA Sénart prêts à accueillir des activités industrielles stratégiques**

Ce lundi 20 juillet, Jacqueline Gourault, Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales et Agnès Pannier-Runacher, Ministre déléguée auprès du Ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, chargée de l'Industrie, ont présenté à Chalon-sur-Saône le « Pack rebond » dédié aux territoires d'industrie.

Véritable plan d'actions destiné à répondre à l'urgence de relocaliser de nombreuses activités industrielles stratégiques pour l'économie nationale, le Pack rebond constitue une déclinaison opérationnelle de l'ambition affirmée le 14 juillet dernier par le Président de la République en matière de restauration de la souveraineté nationale, de reconstruction économique et de partenariat avec les territoires.



Ce plan national fixe une nouvelle liste de 66 sites dits « clés en main » - complétant la première liste de 12 sites présentée en début d'année lors du sommet « Choose France » à Versailles - car en mesure d'accueillir dans des délais très réduits des activités industrielles hautement stratégiques et innovantes. Parmi ces solutions à très fort potentiel dans une optique de relance économique nationale, 5 sites situés en Ile-de-France ont été retenus par le gouvernement, dont 2 sites de l'Etablissement Public d'Aménagement de Sénart (EPA Sénart), développés par l'aménageur :

- **Le site dédié au projet d'Usine du Futur 4.0**, concept pensé par l'EPA Sénart et le Groupe Elcimaï, entreprise de taille intermédiaire seine-et-marnaise spécialiste de la conception-réalisation de sites de production à haute valeur ajoutée technologique. Un produit immobilier et foncier « prêt à construire », à hautes performances environnementales, situé sur le parc d'activités du Bois des Saints-Pères, sur les communes de Cesson et Savigny-le-Temple. Conçu selon le concept d'Enveloppe Industrielle Durable (EID®) du Groupe Elcimaï, l'EID®, associé à un jumeau numérique conçu en mode BIM, le site est conçu pour s'adapter à l'évolution des activités de ses occupants sans aménagement lourd, en rendant le processus de production de l'industriel indépendant de la structure immobilière. Le concept permet également une production Bas carbone, en alliant recyclage des matières premières, réversibilité de l'outil de production, et intégration d'une solution numérique d'optimisation de l'exploitation et de la maintenance, permettant un rendement supérieur de 10 à 15 % et une diminution des consommations d'énergies jusqu'à 30 % par rapport à un site industriel « classique ». L'unité de production offre une superficie cible de 22 000 m<sup>2</sup> bâti (le programme industriel s'étend sur une surface de 10 000 m<sup>2</sup> à 35 000 m<sup>2</sup>, avec une flexibilité de l'assiette foncière de 3 à 8 hectares). Le programme immobilier basé sur l'EID® dispose déjà de l'ensemble des autorisations environnementales nécessaires à son exploitation ; les autorisations d'urbanisme sont, elles, en phase finale d'instruction, afin de permettre à tout industriel d'engager son projet d'implantation dans les meilleurs délais et en toute sécurité juridique. Le site est commercialisé par BNP REAL ESTATE, CBRE et JLL.
- **Le parc industriel du Levant** propose 20 hectares de foncier, et plusieurs solutions foncières flexibles aux superficies comprises entre 1 et 9 hectares. Situé sur la commune de Lieusaint (77), à proximité immédiate du Carré Sénart et offrant une large façade le long de l'autoroute A5a et à la croisée d'axes routiers franciliens majeurs, ce parc abrite plusieurs grands groupes internationaux dont 2 leaders mondiaux : le plasturgiste japonais Iris Ohyama et Assa Abloy, groupe suédois spécialiste des solutions d'ouverture de portes complètes intégrées au bâtiment.

*« 2 sites 'clé en main' de l'EPA Sénart retenus par le gouvernement dans le cadre de ce dispositif constituent une superbe reconnaissance du travail mené par nos équipes en lien avec nos partenaires, au premier rang desquels l'Agglomération de Grand Paris Sud, et nous appelle à poursuivre cette dynamique qui illustre l'engagement sans réserve assumé depuis plusieurs années par l'EPA Sénart en faveur de l'implantation d'acteurs industriels très innovants », souligne Aude Debreil, Directrice générale de l'EPA Sénart. « Alors que les relocalisations d'industries stratégiques et la réindustrialisation des territoires sont plus que jamais identifiées par le gouvernement comme essentielles à la relance de l'économie nationale, nous sommes collectivement fiers d'avoir su bâtir des solutions de nature à permettre aux leaders nationaux et internationaux du secteur manufacturier de réussir leur transition vers l'Industrie du Futur ».*

### ***À propos de l'Etablissement Public d'Aménagement de Sénart :***

---

Sénart, territoire de Grand Paris Sud, compte aujourd'hui 125 000 habitants, 6 300 entreprises et 43 000 emplois. Chaque année, Sénart génère la création de plus de 1 000 emplois et la construction d'environ 600 logements.

L'EPA Sénart a pour mission de contribuer à impulser, mettre en œuvre et accompagner le développement des 10 communes de l'Opération d'Intérêt National de Sénart, au sein de l'agglomération de Grand Paris Sud. Il participe ainsi activement à la production de logements en Île-de-France et à son attractivité économique.

*Pour en savoir plus :* [www.epa-senart.fr](http://www.epa-senart.fr)

### **Contacts Presse :**

---

**Galivel & Associés** – Carol Galivel • Sébastien Matar

21-23, rue Klock – 92110 Clichy

Tél : 06 09 05 48 63 / 01 41 05 02 02

[galivel@galivel.com](mailto:galivel@galivel.com) / [www.galivel.com](http://www.galivel.com)

**EPA Sénart** – Agnès Ramillon, Directrice générale adjointe au développement

Tél : 01 64 10 15 39

